



SYNDICAT NATIONAL DES AGENTS DES DOUANES CGT

Sections de Bayonne – Bordeaux – Midi-Pyrénées & DNSCE

Comité technique des services déconcentrés de Bordeaux

Depuis plus de deux mois dans de nombreux rassemblements et manifestations les Français se mobilisent pour convaincre le gouvernement de retirer son texte sur le projet de loi travail. Aujourd'hui les blocages successifs des dépôts pétroliers montrent la détermination de tous pour défendre les garanties collectives dans le secteur privé mais également les statuts du secteur public.

Aujourd'hui même est un jour de mobilisation à l'appel des centrales syndicales qui ont recueilli plus de 72 % des suffrages aux élections professionnelles de décembre 2014 dans notre DI.

Il fut un temps où l'administration aurait spontanément proposé le report de notre réunion. Mais les temps ont changé. Nous vous demanderons toutefois une interruption méridienne de 12h à 14h pour rejoindre la manifestations organisée ce jour à Bordeaux.

Car comment ne pas se sentir concerné ? Comment rester serein devant les annonces de M.Sapin sur les réductions d'effectifs et les baisses de crédits dans les Ministères « non-prioritaires ».

Quel avenir pour les douaniers ?

Comment se projeter et avoir une lisibilité complète pour les agents ?

Vous déroulez sans fin, dans les comités techniques, des fermetures de services. Les représentants des personnels dénoncent inlassablement le non-respect des instances consultatives et, par suite, celui des droits légitimes qui en découlent pour les personnels concernés par les restructurations.

Dans ce contexte, les conséquences sur les conditions de travail dans les services ne peuvent être que préjudiciables aux agents.

Sur ces difficultés structurelles, se greffe à présent le détournement des missions douanières vers des missions sécuritaires qui ne sont plus le cœur de métier de notre administration.

Enfin, vous nous expliquerez certainement que c'est dans un souci de simplification que notre direction générale persiste, suite à la réforme territoriale, à instaurer des élections anticipées dans trois DI comme s'il n'avait pas été possible de surseoir deux ans au redécoupage douanier ! Comme si, dans les temps que nous traversons, lancer un processus électoral était anodin ! Avons-nous trop de moyens qu'on en jette par les fenêtres !

Mais tout ça, uniquement pour les CTSD ; les CAPL et leurs élus n'ont manifestement que peu d'utilité aux yeux de la directrice générale. Les représentants des personnels mandatés dans ces instances en décembre 2014 sont exclus et ne pourront pas aller au terme de leurs mandats n'ayant plus leur place dans l'ancienne DI et pas encore dans la nouvelle.

Nous constatons au moins une constante. Un gouvernement qui ne respecte pas la démocratie parlementaire. Une administration douanière qui affiche sa détermination à bafouer le dialogue social, à passer en force ses restructurations, à piétiner ses personnels. Une constante... macabre.

Bordeaux le 26 mai 2016